

## SOMMAIRE

- PLUS DE 50 000 MEMBRES DE DESJARDINS OPTENT POUR L'ISR ..... p. 1
- DIALOGUER AVEC LES GRANDES BANQUES ..... p. 2
- LE GROUPE CONSULTATIF DU FONDS DESJARDINS ENVIRONNEMENT ..... p. 2
- AJOUTS A LA LISTE FOCUS 2013 EN AVRIL – 4 NOUVELLES ENTREPRISES CIBLEES ..... p. 4
- CHOISISSEZ LE MEILLEUR DES DEUX MONDES AVEC L'ISR ..... p. 5

## PLUS DE 50 000 MEMBRES DE DESJARDINS OPTENT POUR L'ISR



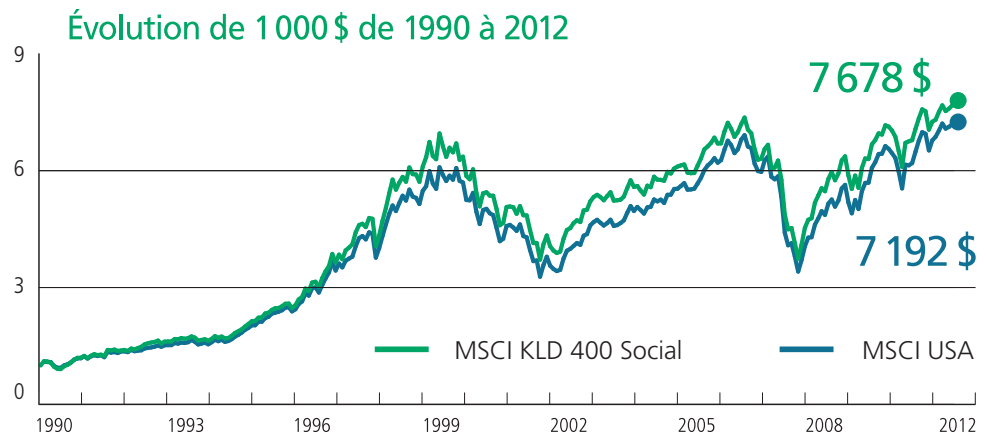
Pionnier en matière d'investissement responsable, Desjardins lançait en 1990 le premier fonds ISR au Québec et le second au Canada, le Fonds Desjardins Environnement. Les portefeuilles SociéTerre ont été lancés en 2009. Aujourd'hui, ces placements socialement responsables représentent un investissement d'un milliard de dollars auquel ont participé plus de 50 000 membres de Desjardins.

Il y a 20 ans, l'investissement socialement responsable était qualifié de « mode », soit un type de placement qui donnait bonne conscience, mais qui procurait moins de rendement que les placements traditionnels.

Au cours des années 2000, plusieurs crises environnementales et sociales, combinées au contexte économique, ont été à l'origine d'une remise en question de nos habitudes de consommation, incluant nos choix de placement.

Ceux qui ont opté pour l'ISR ont-ils pour autant sacrifié le rendement ? « Non, explique Rosalie Vendette, conseillère principale en ISR au Mouvement Desjardins, car les recherches démontrent que les entreprises qui agissent de façon responsable à l'égard des enjeux écologiques et sociaux, obtiennent un meilleur rendement. »

À titre d'exemple, comparons l'évolution de deux indices boursiers: un « régulier », le MSCI USA<sup>1</sup>, et un socialement responsable, le MSCI KLD 400 Social<sup>2</sup>.



**Non seulement les entreprises qui répondent aux principes de l'investissement socialement responsable sont aussi performantes que les autres, mais elles le sont parfois davantage !**

<sup>1</sup> Le MSCI USA est un indice boursier qui mesure la performance globale des moyennes et grandes entreprises américaines.

<sup>2</sup> Le MSCI KLD 400 Social est un indice boursier qui mesure la performance globale de 400 entreprises américaines provenant du MSCI USA et qui ont une gestion efficace des impacts environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) de leurs activités.

## DIALOGUER AVEC LES GRANDES BANQUES

Plusieurs des fonds qui composent les portefeuilles SociéTerre sont des fonds gérés par notre partenaire Placements NEI qui compte une importante équipe de spécialistes en investissement socialement responsable.

Cette année, l'équipe du Service ESG de Placements NEI dialogue notamment avec les cinq plus grandes banques canadiennes (Banque de Montréal, Banque de Nouvelle-Écosse, Banque Canadienne Impériale de Commerce, Banque Royale du Canada et Banque Toronto-Dominion) au sujet de l'amplification de l'écart entre la rémunération des hauts dirigeants et celle des autres employés.

Des propositions d'actionnaires ont été déposées conjointement avec William Davis, pionnier de l'engagement des entreprises, et, dans certains cas, avec l'Église Unie du Canada. Les banques ont réagi de façon positive : à la suite de plusieurs rencontres, toutes les propositions déposées ont pu être retirées, car elles se sont engagées à répondre favorablement à ces demandes. Nous suivons de près la mise en application de ces progrès.

## LE GROUPE CONSULTATIF DU FONDS DESJARDINS ENVIRONNEMENT

Fonds Desjardins est l'une des firmes de placement les plus actives au Canada en investissement socialement responsable.

Quatre principales stratégies ISR sont utilisées dans la gestion du Fonds Desjardins Environnement : l'application de filtres d'exclusion (tabac, nucléaire et armement), l'évaluation environnementale des entreprises, l'actionnariat engagé dont le dialogue avec certaines entreprises ciblées et la collaboration avec des partenaires ayant une vision similaire de l'ISR.



L'évaluation environnementale des entreprises est l'une des plus rigoureuses au Canada. L'analyse environnementale vient bonifier l'analyse financière classique de façon à optimiser la valeur financière à long terme et le rendement potentiel des détenteurs de parts.

La gestion environnementale des entreprises est évaluée en fonction de leurs objectifs en matière de gestion environnementale et des moyens mis en place pour les atteindre.

Le Fonds Desjardins Environnement est un fonds canadien de grande capitalisation, il investit ainsi dans des titres canadiens de grandes entreprises. À l'exception des secteurs de l'armement, du tabac et du nucléaire, le Fonds investit dans tous les secteurs des marchés boursiers canadiens. La sélection des titres du Fonds est effectuée en fonction d'une politique

d'évaluation environnementale. La gestion environnementale des entreprises est évaluée en fonction de leurs objectifs en matière de gestion environnementale et des moyens mis en place pour les atteindre.

Cette évaluation est réalisée par le Groupe consultatif en environnement de Fonds Desjardins depuis sa création en 1990. Le Groupe est composé d'experts indépendants, spécialistes des questions environnementales. Le Groupe a le mandat de recommander au gestionnaire de portefeuille les titres d'entreprises chez lesquelles il a constaté de bonnes pratiques en fonction des enjeux de son secteur d'activité. Le dossier environnemental global des entreprises est réévalué aux deux ans.

Le mandat du Groupe consultatif est de soumettre des recommandations aux gestionnaires de fonds quant à l'admissibilité des titres, et plus précisément l'admissibilité, la mise en observation ou le refus de telle ou telle entreprise. Ces recommandations sont basées sur un ensemble de dimensions telles que l'existence d'une politique environnementale effective ou d'une politique de Responsabilité Sociale d'Entreprise (RSE) qui inclut l'environnement; l'existence d'objectifs et de cibles environnementaux; les vérifications environnementales, les correctifs et les programmes de suivi effectués par l'entreprise.

Les titres recommandés par le Groupe consultatif sont ceux d'entreprises qui démontrent une volonté d'amélioration de leurs pratiques. C'est ensuite auprès de ces entreprises que Fonds Desjardins déclenchera ses mécanismes d'actionnariat engagé.

Pour en savoir plus sur le Groupe consultatif en environnement de Fonds Desjardins: <http://www.fondsdesjardins.com/fr/investissement/groupe-consultatif.jsp>.



## AJOUTS À LA LISTE FOCUS 2013 EN AVRIL – QUATRE NOUVELLES ENTREPRISES CIBLÉES

En avril dernier, notre partenaire Placements NEI ajoutait plusieurs entreprises à sa Liste Focus. Cette liste énumère les entreprises ciblées dans l'objectif de les inciter à améliorer leurs pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG). Voici quatre entreprises que l'on retrouve dans les fonds qui composent les portefeuilles SociéTerre :

Sociétés	Sujets abordés	Opérations
<b>Ensign Energy Services</b> (Pétrole et gaz)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Performance en matière de développement durable chez les entrepreneurs pétroliers et gaziers</li> <li>Rémunération raisonnable liée à la performance ESG</li> </ul>	<p>Placements NEI a rencontré Ensign pour la première fois en novembre 2012 afin de discuter de son engagement en matière de sécurité. Elle semble considérer la sécurité tel un élément différenciateur dans sa quête de nouveaux clients et projets.</p> <p>Placements NEI a également présenté des exemples de pratiques exemplaires dans la relation performance ESG et rémunération, en plus de l'encourager à les adopter à l'avenir.</p>
<b>Domtar</b> (Activité minière et forestière, matériaux)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Développement durable des produits forestiers</li> </ul>	<p>En décembre 2012, Placements NEI a expliqué par écrit au conseil d'administration de Domtar la raison pour laquelle NEI a voté contre le mode de calcul de la rémunération des dirigeants lors de l'assemblée annuelle. Une réponse contenant les perspectives du conseil a ensuite été soumise à Placements NEI. Un suivi sera effectué après l'assemblée annuelle de 2013.</p> <p>En mars 2013, Placements NEI a rencontré des représentants de l'entreprise et discuté de l'engagement de Domtar à l'égard de l'approvisionnement durable en fibres ligneuses. La société semble encourager ses fournisseurs à obtenir la certification la plus exigeante de l'industrie forestière (FSC). Elle améliore également l'empreinte écologique de ses usines en matière d'énergie et de déchets. Un suivi avec les employés responsables des opérations sera effectué pour en connaître davantage sur le programme des fournisseurs.</p>
<b>Winpak</b> (Activité minière et forestière, matériaux)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Gestion du risque lié à l'eau</li> <li>Emballage dans le respect des principes de développement durable.</li> </ul>	<p>Placements NEI a rencontré des représentants de Winpak en avril 2013 pour discuter de ses objectifs en matière d'emballage durable. Parmi les priorités de l'entreprise, notons : le soutien à la salubrité des aliments par le biais d'un emballage approprié, les solutions d'emballage qui répondent aux changements démographiques de la société et la diminution de la quantité de matières premières utilisées dans les emballages. Étant donné la nature et les lieux d'exploitation de ses activités, l'entreprise semble peu exposée au risque lié à l'eau. Placements NEI a également encouragé l'entreprise à améliorer sa divulgation des principaux éléments ESG, malgré les contraintes imposées par un siège social relativement petit.</p> <p>L'entreprise a bien accueilli les suggestions et Placement NEI effectuera un suivi en exprimant ses commentaires sur les éléments ESG jugés importants pour les investisseurs.</p>
<b>Manitoba Telecom</b> (TI et télécommunications)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sécurité des téléphones cellulaires</li> </ul>	<p>En décembre 2012, Placements NEI a écrit au conseil de Manitoba Telecom afin de lui expliquer les raisons pour lesquelles ils ont voté contre le régime de rémunération lors de l'assemblée générale annuelle de 2012.</p> <p>L'entreprise a ensuite été rencontrée en mars 2013 pour connaître leurs réponses aux commentaires soumis. Placements NEI décidera de la marche à suivre en fonction de la divulgation de la circulaire de sollicitation de procurations de 2013. Ils rencontreront l'entreprise plus tard cette année pour discuter de la sécurité des téléphones cellulaires.</p>





## CHOISISSEZ LE MEILLEUR DES DEUX MONDES AVEC L'ISR

Grâce à l'investissement socialement responsable (ISR), vous pouvez profiter du meilleur des deux mondes : vous bénéficiez d'un bon potentiel de rendement et investissez dans des entreprises axées sur le développement durable.

Découvrez ou redécouvrez comment contribuer au développement d'un monde meilleur en visionnant la nouvelle capsule vidéo sur les portefeuilles SociéTerre sur [fondsdesjardins.com/societerre](http://fondsdesjardins.com/societerre).

Pour en savoir plus sur l'ISR et les portefeuilles SociéTerre, consultez votre conseiller de Desjardins ou la section ISR de [fondsdesjardins.com/societerre](http://fondsdesjardins.com/societerre).

Nous avons à cœur de connaître vos interrogations et commentaires sur l'investissement socialement responsable. Écrivez-nous à [isr@desjardins.com](mailto:isr@desjardins.com).



**Desjardins**  
Gestion de patrimoine

PLACEMENTS • INVESTISSEMENTS

Coopérer pour créer l'avenir

Les Fonds Desjardins sont offerts par Desjardins Cabinet de services financiers inc., un courtier en épargne collective appartenant au Mouvement Desjardins. Les Fonds Desjardins ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur. Un placement dans un organisme de placement collectif peut donner lieu à des frais de courtage, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus simplifié avant d'investir.